

Mercredi 11 décembre 2013
dès 09h00

Palais des Congrès
Place d'Armes 1, 5000 Namur

Colloque "Le CODE FORESTIER"

INVITATION

Bilan des outils mis en place"

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au colloque intitulé "**Le Code forestier : Bilan des outils mis en place**" qui aura lieu le mercredi 11 décembre 2013 dès 9h00 au Palais des Congrès de Namur, à l'initiative du Ministre wallon de la Forêt Carlo DI ANTONIO.

Le Code forestier datait de 1854. Bien qu'elle ait été ajustée aux besoins de la société pendant près de 150 ans, cette législation devait être profondément revue afin de répondre aux défis et aux attentes du XXI^{ème} siècle.

La Wallonie a donc adopté en 2008 un nouveau texte qui renforce les fonctions économique, environnementale, sociale, récréative et éducative de son patrimoine forestier.

Cinq ans après son adoption, le temps est venu de faire un premier bilan des outils opérationnels de ce nouveau Code forestier au cours d'un colloque dont vous trouverez le programme ci-joint.

Merci de confirmer votre participation, pour le 6 décembre au plus tard,

à l'adresse : <http://goo.gl/Q7xEhR>

(Renseignements complémentaires : florence.vanseveren@spw.wallonie.be - tél. : 081/649 519)

D'ores et déjà, je vous remercie pour votre présence et serai très heureux de vous y rencontrer.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

J. RENARD,
Directeur général a.i.



Mercredi 11 décembre 2013
dès 09h00

Palais des Congrès
Place d'Armes 1, 5000 Namur

Colloque "Le CODE FORESTIER"

Programme Bilan des outils mis en place

Modérateur : Etienne GÉRARD, Directeur de la Direction des Ressources Forestières au DNF

09h00 *Accueil des participants*

09h30 **Introduction par Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de la Forêt**

09h40 **Historique de la forêt wallonne** (Gilles PIRARD, Education-Environnement asbl, Liège)

10h00 **Le Code forestier et les forêts privées** (Etienne SNYERS, représentant NTF et Président du Conseil Supérieur Wallon des Forêts et de la Filière Bois)

10h15 **Le Code forestier et les forêts communales**
(Représentant de l'Union des Villes et Communes de Wallonie)

10h30 *Pause*

10h45 **L'Inventaire permanent des ressources forestières**
(Hugues LECOMTE, DNF, Direction des Ressources forestières)

11h00 **L'Observatoire de la Santé des Forêts**
(Laurence DELAHAYE, DEMNA, Direction du Milieu forestier)

11h15 **Le plan quinquennal de recherches forestières**
(Marc HERMAN, Inspecteur général a.i. du DEMNA)

11h30 *Questions / Réponses*

12h00 *Lunch*

13h00 **Les plans d'aménagement forestier**

- Généralités et rapport sur les incidences environnementales (Didier MARCHAL, DNF, Direction des Ressources forestières)
- Un aménagement d'une forêt d'Ardenne (Emmanuelle BOUSSON, DNF, Direction de Malmedy)
- Un aménagement d'une forêt périurbaine (Catherine COLSON, DNF, Direction de Mons)

13h30 **La biodiversité en forêt** (Lionel WIBAIL, DEMNA)

13h50 **Le Comptoir à graines de Marche** (Alain SERVAIS, DNF, Direction des Ressources forestières)

14h05 **L'ouverture de la forêt au public** (Vincent COLSON – Dr. Ir. forestier)

14h20 *Pause*

14h35 **La Cellule d'Appui à la petite forêt privée : un service de l'Office économique wallon du Bois**
(Jacques RONDEUX, Professeur émérite, ULg, Gx Agro-Bio Tech)

14h55 **Les droits de succession et de donation pour les forêts** (Etienne ORBAN DE XIVRY, Avocat)

15h15 *Questions / Réponses*

15h45 **Conclusion** par Philippe BLEROT, Inspecteur général du DNF



Wallonie



Service public
de Wallonie

